

**PROGRAMME DE LA MATINÉE D'ÉTUDE
« Le télétravail d'aujourd'hui façonne l'entreprise de demain »**

09 décembre 2022

Université d'Orléans – Droit Economie Gestion – Amphithéâtre Simone Veil

9h - 9h30 : café d'accueil.

9h30 - 9h45 : introduction par Géraud TARDIF, directeur de la DDETS du Loiret

9h45h - 11h : table ronde santé et sécurité au travail

11h – 11h15 : Introduction de l'atelier durée du travail par Mme BARNIER Frédérique,
maître de conférences à l'Université d'Orléans.

11h15 - 12h30 : 12H30 : atelier durée du travail animé par l'ARACT et la DDETS

13h : repas au CROUS